



Angoulême, le 5 mars 2026

Maison des Syndicats
10, rue Chicoutimi
16000 Angoulême
Co-secrétaires départementales

A

Monsieur l'IA-DASEN de Charente
Cité administrative
Rue Raymond Poincaré
16000 Angoulême

Objet : dépôt d'une alerte sociale

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20/08/2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à déposer une alerte sociale préalable au dépôt d'un préavis de grève départemental pour les personnels enseignant·es des 1^{er} et 2nd degré et les psychologues de l'Éducation nationale, exerçant dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements spécialisés du département de Charente, à compter du mardi 5 mars 2026.

Voici les 3 motifs qui nous amènent à déposer cette alerte sociale :

Conditions de travail

Les agent.es de l'éducation nationale subissent une évolution du métier et des conditions de travail dégradées. Les demandes de temps partiels, double activité, rupture conventionnelle et autres aménagements augmentent de manière significative. Les enquêtes nationales successives montrent un climat détérioré. Ces métiers ne sont plus attractifs.

Ecole inclusive sans moyens, dégradation des relations au travail, manque de personnels, injonctions ministérielles, vétusté du bâti scolaire,... les signalements inscrits dans les RSST explosent sans que l'institution n'apporte de réponse à la hauteur des difficultés rencontrées par les élèves comme par les personnels.

La FSU et la CGT Educ'action réclame des décisions urgentes :

- Pour des moyens supplémentaires permettant de travailler dans des conditions sereines (rased / remplaçant.es / PDMQDC/Personnels vie scolaire/Enseignant·es,.....)
- La diminution du taux d'heures supplémentaires annuelles, l'augmentation du nombre d'heures postes

- Contre les restrictions des droits des personnels (formation / remboursement de frais de déplacement ...) et des droits syndicaux (participation aux stages, RIS ...) *J'aimerais en discuter*
- Pour une véritable médecine de prévention
- Pour une hiérarchie en soutien concret et qui protège efficacement les équipes
- Contre la perte de sens du métier d'enseignant·es, avec la fin des injonctions contradictoires et l'abrogation des réformes engagées (Bac Blanc, Réformes lycées Pro, Réforme du collège et chocs des savoirs).
- La fin des tâches chronophages et des réunions hors temps de travail qui débordent des 108h *J'ai voulu séparer les deux parce que pas concerné dans le 2nd degré par les 108h*

Inclusion des élèves en situation de handicap

Si la loi de 2005 a permis une évolution sociétale et une amélioration de la prise en compte des élèves en situation de handicap, cette ambition ne s'est pas accompagnée des moyens suffisants. C'est aujourd'hui une source de travail empêché altérant les conditions d'enseignement pour les élèves comme les conditions de travail des enseignant·es et des AESH. Les équipes se retrouvent démunies et sans formation pour gérer comme elles le peuvent l'inclusion des élèves en situation de handicap.

La FSU et la CGT Educ'action demande :

- Une augmentation du nombre de places dans les établissements ou dispositifs spécialisés et du nombre d'établissements
- Une formation continue de qualité sur le handicap pour tous les personnels
- L'augmentation du nombre d'enseignant·es spécialisé·es, PsyEN, infirmières et médecins scolaires, enseignant·es référent·es, enseignant·es surnuméraires.
- Un statut de catégorie B pour les AESH

Budget et carte scolaire

Les annonces du budget enfin voté pour 2026 sont extrêmement violentes pour les personnels et les familles : - 106 emplois dans le second degré, dont la totalité portera sur les collèges et -100 postes dans le primaire, sur notre académie. Si le département subira la coupe la plus basse de l'académie, -14 postes, on sait le contexte économique et social fortement dégradé qui en est la cause. On ne peut se satisfaire de ces suppressions de moyens qui soulèvent des questions importantes :

- Quelles conséquences pour le maillage des écoles et collèges ruraux ?
 - Quelles conséquences pour les postes de l'adaptation scolaire et de l'inclusion ?
- RASED, enseignants référents, EFFIV et UPE2A, brigades d'appui ...
- Quelles conséquences pour le remplacement ?
 - Quels moyens pour les PAS ? Et quel bilan préalable ?
 - Quel avenir pour les enseignants détachés en ESMS ?

- Quel avenir pour les enseignant·es subissant une carte scolaire ?
- Quelles conditions de travail pour les enseignant·es en poste partagés ?

La FSU et la CGT Educ'action demande un budget à la hauteur des besoins et des moyens en nombre suffisant :

- pour reconstruire des RASED complets
- pour l'implantation d'UPE2A, de postes EFFIV et ENEA intervenant dans les écoles auprès des élèves, partout où les besoins sont recensés.
- pour un nombre suffisant de remplaçants permettant le remplacement des personnels absents pour des raisons de santé ainsi que le départ en formation continue
- pour réduire le nombre d'enfants/élèves par classe
- pour le maintien des postes permettant de meilleures conditions d'enseignement

En application du décret n°2008-1246 du 1^{er}/12/2008, nous vous demandons d'engager une négociation préalable sous trois jours.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Laetitia Martin et Elise Moreau co-secrétaires de la FSU-SNUipp16

Vincent Faucher secrétaire du SNES-FSU16

Nicolas Baleynaud FSU16

Christophe Babin secrétaire de la CGT-Educ'action16